

Note d'information aux pratiquants sur la reprise des activités sportives en club : aout 2021

Le présent document vise à rappeler les conditions sanitaires de mise en place des activités sportives au sein de votre club. Vous devrez en prendre connaissance avant toute participation aux séances et retourner le formulaire complété par vos soins et signé par tout moyen à votre club (remise en main propre, envoi par courrier ou par mail).

AVANT DE VOUS RENDRE AUX SÉANCES PROPOSÉES PAR VOTRE CLUB, ASSUREZ-VOUS DE :

- Disposer d'un Pass sanitaire (schéma complet de vaccination ; tests négatifs RT-PCR ou test antigénique ou autotest supervisé par un professionnel de santé ; certificat de rétablissement après contamination au covid consistant en un test RT-PCR ou antigénique positif datant de plus de 11 jours et de moins de 6 mois)
- Ne pas avoir de symptômes du Covid-19
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte du Covid-19 dans les 10 jours précédents l'activité.
- Informer votre club en cas de contraction du virus et rester en isolement pendant 10 jours.
- Respecter les recommandations de votre médecin traitant au regard de votre état de vulnérabilité et consulter votre médecin avant de reprendre une activité physique si vous avez été atteint par la Covid-19.
- Assurez-vous de disposer de gel hydroalcoolique et d'un masque, le cas échéant, avant de vous rendre à la séance.
- Privilégier les transports individuels pour vous rendre au lieu de la séance.

PENDANT LA SÉANCE, ASSUREZ-VOUS DE :

- Respecter une distance physique minimum avec les autres pratiquants de 2 mètres.
- Éviter les regroupements entre pratiquants avant, pendant ou après la séance
- Nettoyer vos mains avec un gel hydroalcoolique, avant et après la séance.
- Utiliser exclusivement votre propre matériel sportif et ne pas l'échanger ou le prêter.

EN TOUTES CIRCONSTANCES :

- Respecter les consignes de circulation au sein des enceintes sportives.

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance
des présentes conditions de reprise de l'activité physique et m'engage à respecter toutes
les consignes sanitaires données par l'association.

Le

Signature :

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver régulièrement les
mains ou utiliser une solution
hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage
et en particulier le nez
et la bouche



Utiliser un mouchoir jetable
à usage unique et le jeter
aussitôt



Tousser, éternuer dans son
coude ou dans un mouchoir
jetable



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Désinfecter
régulièrement
les objets manipulés